



Assemblée générale de la coopérative Mon Ciné du 19 mars 2025

Procès-verbal

Présences

Présent·es pour le Comité : Vincent Adatte, Tito Haarpaintner, Marc Joseph, Dominique Schmid et Stéphane Sigillo. Excusé·es : Rachel Gueissaz (représentant la Municipalité).

13 coopérateur·trices de Mon Ciné participent à l'AG.

Salutations et remerciements

Le président Vincent Adatte ouvre l'Assemblée générale en remerciant les coopérateurs·trices présent·es.

Dominique Schmid, secrétaire, prie les coopérateur·trices d'excuser une erreur dans l'ordre du jour, publié dans le Tout Ménage du Journal de Sainte-Croix du 28 février 2025 : il y est mentionné un point «Modification des statuts», point qui ne concernait pas cette assemblée générale, mais la précédente de 2024.

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2024

Le PV de l'AG tenue le 27 mars 2024 n'est pas lu, étant à disposition sur le site Internet du cinéma Royal. Le PV est approuvé à l'unanimité des coopérateur·trices présent·es, ainsi que des membres du Comité.

2. Rapport d'activités de la Coopérative 2024 – Rapport du Président

En préambule, Vincent Adatte (abrégé ci-après VA) remercie les 11 coopérateur·trices qui ont été présent·es à l'Assemblée générale extraordinaire du 28 août 2024. Celle-ci a été convoquée en présence du notaire Laurent Delisle pour entériner les changements de statuts notamment entraînés par l'entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2025 de nouvelles dispositions légales concernant le droit des sociétés coopératives.

Ensuite de quoi, VA évoque le refus de La Loterie Romande de soutenir le projet «Pour un cinéma Royal écoresponsable».

Pour mémoire, le montant demandé portait sur un montant de 130 000 CHF. Consultée à ce propos, l'ADNV (Association pour le Développement du Nord Vaudois), par l'intermédiaire de son chef de projet Laurent Hall, nous avait encouragé·es à déposer une demande à la Fondation d'aide sociale et culturelle du Canton de Vaud (FASC) dans le cadre des «Projets culturels», ladite Fondation ayant soutenu par le passé à plusieurs reprises la Coopérative Mon Ciné pour des projets liés aux infrastructures. Le comité de Mon Ciné s'est alors attelé à la conception d'un dossier de présentation ad hoc, ce qui a représenté de longues heures de travail, toutes effectuées à titre bénévole. VA remercie tout particulièrement Marc Joseph qui s'est beaucoup impliqué dans ce travail de dossier à titre d'architecte.

En bref, ce projet consistait à rendre le cinéma Royal écoresponsable en le raccordant aux énergies renouvelables et ainsi diminuer les coûts de consommation, via de travaux d'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment, de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture et, enfin du changement de la production de chaleur entraînant la suppression du système actuel au gaz (branchement au réseau de chauffage à distance communal).

La LoRo Vaud n'ayant pas pour habitude de communiquer sur les motifs de ses décisions, il n'a pas été possible de connaître les motifs de ce refus annoncé par courrier le lundi 17 mars 2025. Pour rappel, un prêt et une subvention auraient été octroyé-es par la Municipalité de Sainte-Croix seulement en cas de réponse positive de la LoRo Vaud. Le refus de cette dernière stoppe donc net ce beau projet. VA convoquera une réunion du comité à fin avril pour décider des suites à lui donner, mais il tient à rassurer les coopérateur·trices présent·es: si abandon il y a, il ne mettra pas en péril l'existence du cinéma qui, de surcroît, a connu en 2024 une affluence record.

Sur cette très bonne nouvelle, VA conclut son rapport d'activités en remerciant Adeline Stern et son équipe pour ce résultat qui démontre que le Royal constitue plus que jamais un lieu de culture et d'échanges de toute une région. Il remercie également l'indispensable Association des Ami·es du Royal pour son soutien, le Journal de Sainte-Croix, fidèle partenaire media du cinéma, ainsi que, last but not least, la Municipalité de Sainte-Croix qui, année après année, nous fait bénéficier d'une très précieuse garantie de déficit.

3. Présentation des comptes et du bilan 2024

Les comptes 2022 et 2023 ont été préparés par Tito Haarpaintner, Caissier, avec l'aide de Nathalie Clot, Comptable, en collaboration avec Jean-Michel Brandt, Boursier communal. Tito Haarpaintner présente les comptes, qui présentent un déficit de 4 180,85 CHF.

Le poste 6040 «Entretien d'immeuble» concerne le brûleur qui a dû être changé.

Le poste 6700 «Frais divers» exceptionnellement élevé cette année, 3 178,20 CHF, concerne les frais de notaire et les changements exigés par le Registre du commerce, qui nous a demandé de modifier les statuts de la Coopérative.

Une coopératrice fait remarquer qu'il y a une erreur de 20 centimes dans le résultat entre le bilan et le compte d'exploitation. Nathalie Clot va chercher la cause de cette erreur.

Nathalie Clot nous a fait savoir qu'il s'agit d'une erreur initiale de la Commune de Sainte-Croix, laquelle avait versé un montant de 20cts inférieur au déficit de 2023 (6 889.60 au lieu de 6 889.80). Lors de la recopie du bilan 2024 sur le fichier Excel, Nathalie a récupéré le montant du déficit du bilan 2023 sur le compte d'exploitation; pour le bilan elle a utilisé les chiffres de sa comptabilité, ce qui a entraîné cette erreur de 20cts.

4. Rapport des vérificatrices des comptes

Le rapport des vérificatrices, Cathy Hertig et Nathalie Fransen, est lu par Cathy Hertig. Vincent Adatte demande à l'Assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier. Les comptes sont approuvés et l'Assemblée donne décharge au caissier à l'unanimité. Nathalie Clot est remerciée pour son travail.



5. Elections

Vincent Adatte propose à l'Assemblée d'élire en bloc le Comité.

Le comité à élire se présente comme suit

Vincent Adatte comme président

Tito Haarpaintner comme caissier

Dominique Schmid comme secrétaire

Stéphane Sigillo comme membre, responsable du bâtiment,

Rachel Gueissaz, comme membre (représentant la Municipalité),

Marc Joseph comme membre du comité

Le comité est réélu à l'unanimité par acclamation.

Vérificatrices des comptes

Cathy Hertig et Nathalie Fransen se représentent comme vérificatrices et sont élues à l'unanimité.

6. Divers

- Il est noté que plusieurs Assemblées générales ont lieu ce soir même. Dans la mesure du possible, le Comité veillera à fixer son AG en fonction de l'agenda associatif
- Un coopérateur demande si on peut éteindre le chauffage pendant les projections, car il est selon lui très bruyant. Adeline Stern prend la parole pour dire que la chose n'est pas si simple et que l'on fait au mieux.

Après avoir remercié les Ami.e.s du Royal, le Journal et La Municipalité de Sainte-Croix, Vincent Adatte clôt l'Assemblée Générale de la Coopérative Mon Ciné dans les temps, soit à 19h21.

Sainte-Croix, le 19 mars 2025

Vincent Adatte, président

Dominique Schmid, secrétaire